VI. Sur le luxe, le commerce et les arts.

[MS. Neuchâtel, 7854.]

Si les hommes pouvaient connaître combien il leur est plus dangereux de se tromper qu'il ne leur est utile de savoir, ils recevraient avec moins d'avidité les leçons des philosophes; et les philosophes seraient plus circonspects à les donner, s'ils sentaient qu'un seul mauvais raisonnement leur ôte plus de réputation que cent vérités découvertes ne leur en peuvent acquérir. Le meilleur usage qu'on puisse faire de la philosophie, c'est de l'employer à détruire les maux qu'elle a causés, dût-on en même temps détruire le bien, s'il y en a. Car, dans ce qui est ajouté aux simples lumières de la raison et aux purs sentiments de la nature, il vaut encore mieux ôter le bon que de laisser le mauvais. Il faudrait, pour l'avantage de la société, que les philosophes distribuassent leurs travaux de telle sorte qu'après bien des livres et des disputes ils

se trouvassent réfutés réciproquement, et que le tout fût comme non avenu. Il est vrai qu'alors nous ne saurions rien; mais nous en conviendrions de bonne foi, et nous aurions réellement gagné, pour la recherche de la vérité, tout le chemin qu'il faut faire en rétrogradant de l'erreur jusqu'à l'ignorance.

Pour concourir à ce but salutaire, je vais tâcher d'examiner quelques questions de politique et de morale, agitées et résolues par plusieurs écrivains modernes et relatives aux matières sur lesquelles j'ai été obligé de méditer. J'espère aussi, par ce moyen, développer certains théorèmes que la crainte des digressions m'a fait avancer sans preuves dans d'autres écrits. Mais comme, dans tout ceci, je me propose plutôt d'attaquer des erreurs que d'établir de nouvelles vérités, j'avoue de bonne foi que, quand les ouvrages de mes adversaires ne subsisteront plus, les miens seront parfaitement inutiles. Sans vouloir être le guide de mes contemporains, je me contente de les avertir quand j'en observe un qui les égare; et je n'aurais pas besoin de les fatiguer de mes avis, si personne ne se mêlait de les conduire.

La question que je me propose d'examiner ici regarde le luxe, le commerce et les arts: non précisément par rapport aux mœurs, comme je l'ai envisagée ci-devant[1], mais sous un nouveau point de vue, et par rapport à la prospérité de l'État.

Tous les anciens ont regardé le luxe comme un signe de corruption dans les mœurs et de faiblesse dans le Gouvernement. Les lois somptuaires sont presque aussi anciennes que les sociétés politiques. Il y en avait chez les Égyptiens; les Hébreux en reçurent de leur Législateur; on en trouve même chez les Perses; et quant aux Grecs, leur profond mépris pour le faste asiatique était la meilleure loi somptuaire qu'ils pussent avoir.

Ce mépris était encore plus sensible chez les Romains. Le luxe et la magnificence des autres nations étaient pour eux de vrais objets de risée; et l'usage qu'ils en faisaient dans leurs triomphes était beaucoup plus propre à tourner en ridicule toute cette vaine pompe des peuples vaincus qu'à donner aux vainqueurs le désir de l'imiter[2].

Il était naturel que le commerce se sentît du mépris qu'on avait pour le luxe. Les Romains le dédaignaient, les Grecs le laissaient faire chez eux par des étrangers; les arts mécaniques n'étaient presque exercés que par des esclaves; et les arts libéraux mêmes exigeaient une grande supériorité de talent dans ceux qui

[1] *i.e.* in the *Discours sur les Sciences et les Arts.*

[2] See *Gouvernement de Pologne*, Chap. iii. and *Éc. pol.* p. 254.

les exerçaient, pour leur donner quelque considération ; encore n'en purent-ils jamais obtenir à Rome durant tout le temps de la République. En un mot, dans des pays où l'argent était méprisé, il ne se pouvait guère que tous les moyens d'en gagner n'eussent quelque chose d'ignominieux.

Quand ces peuples commencèrent à dégénérer, que la vanité et l'amour du plaisir eurent succédé à celui de la patrie et de la vertu, alors le vice et la mollesse pénétrèrent de toutes parts ; et il ne fut plus question que de luxe et d'argent pour y satisfaire. Les particuliers s'enrichirent, le commerce et les arts fleurirent, et l'État ne tarda pas à périr.

Cependant, durant la plus grande dépravation, les philosophes et les politiques ne cessèrent de crier contre tous ces désordres, dont ils prévoyaient les suites. Personne ne les contredit et personne ne se corrigea. On convint que leurs raisons étaient bonnes, et l'on se conduisit de manière à les rendre encore meilleures. Ces déclamateurs eux-mêmes ne semblèrent relever les fautes du peuple que pour rendre les leurs plus inexcusables. Ils blâmaient publiquement les vices dont ils auraient donné l'exemple, s'ils n'avaient été prévenus.

C'est ainsi qu'en se livrant à une conduite opposée à leurs propres maximes ces hommes ne laissaient pas de rendre hommage à la vérité. C'est ainsi que toutes les nations se sont accordées, dans tous les temps, à condamner le luxe, même en s'y abandonnant ; sans que, durant une si longue suite de siècles, aucun philosophe se soit avisé de contredire là-dessus l'opinion publique.

Je ne prétends pas tirer avantage de ce consentement universel pour le parti que j'ai à soutenir. Je sais que la philosophie[1], en adoptant les preuves des philosophes, se passe bien de leur témoignage, et que la raison n'a que faire d'autorités. Mais, instruit par l'expérience du tort que peut faire le nom de paradoxe à des propositions démontrées[2], je suis bien aise d'ôter d'avance cette ressource à ceux qui n'en auront point d'autre pour combattre ce que j'ai à prouver. Je les avertis donc que c'est l'opinion que j'attaque, qu'on doit appeler un paradoxe aussi inouï jusqu'à ce jour qu'il est ridicule et pernicieux ; et qu'en réfutant cette philosophie molle et efféminée, dont les commodes maximes lui ont acquis tant de sectateurs parmi nous, je ne fais que joindre ma voix aux cris de toutes les nations et plaider la cause du sens commun ainsi que celle de la société.

[1] [se passe bien du témoignage des philosophes.]

[2] S. M. has *vérités démontrées*, without authority.

[3]Enfin, après tant de siècles, deux hommes[1], cherchant à se rendre célèbres par des opinions singulières qui pussent flatter le goût du leur, se sont avisés, de nos jours, de renverser toutes les maximes économiques des anciens politiques et de leur substituer un système de gouvernement tout nouveau, et si brillant qu'il était très difficile de ne pas s'en laisser séduire ; sans compter que, l'intérêt particulier y trouvant[2] très bien son compte, c'était un autre moyen de succès dans un siècle où personne ne se soucie plus du bien public, et où ce mot, ridiculement profané, ne sert plus que d'excuse aux tyrans et de prétexte aux fripons[3].

Pour raisonner solidement sur la question dont il s'agit, je voudrais premièrement poser quelque principe clair et certain[4], que personne ne pût nier raisonnablement, et qui servît de base à toutes mes recherches ; sans quoi, n'ayant, au lieu de définition, que des idées vagues que chacun se forme à sa fantaisie et selon ses inclinations particulières, jamais nous ne saurons bien ce qu'on doit entendre, à l'égard d'un peuple, par ces mots de bonheur et de prospérité.

Avant que de parler des moyens de rendre un peuple heureux et florissant, tâchons donc de déterminer en quoi consiste précisément la gloire et la félicité d'un peuple, ou à quelles marques certaines on pourra reconnaître qu'un peuple se trouve dans cet état[5].

Je sens bien que cette question paraîtra fort peu embarrassante à la plupart des politiques modernes. Car l'un me dira sans hésiter que la nation la plus heureuse est celle où tous les arts sont le mieux cultivés ; un autre, celle où le commerce fleurit davantage ; un autre, celle où il y a le plus d'argent ; et le plus grand nombre sera pour celle qui réunit tous ces avantages à un plus haut degré. Examinons d'abord si ces définitions sont justes.

1° Quant au commerce et aux arts, il est de la dernière évidence, même dans le système que j'attaque, que ces choses sont plutôt les moyens que l'on emploie pour travailler à faire prospérer

[1] Helvétius (*De l'esprit*, 1758) and Diderot (art. *Luxe* in *Encycl.* T. IX. 1765) are probably meant. The second writer might, however, be Hume whose Essays on *Commerce* and *Luxury* (*Refinement in the Arts*) had appeared in 1752 and been translated into French in 1753. The doubt leaves the date of this Fragment uncertain. Possibly, it is part of the Fragment *Le bonheur public.*

[2] S. M. reads *trouvait.*

[3] S. M. omits this paragraph here, and inserts it at the end of the treatise.

[4] S. M. misreads *quelques principes clairs et certains...et qui servissent.*

[5] [de prospérité.]

l'État qu'ils ne sont l'essence de sa prospérité[1]. Car je ne crois pas que, pour montrer le bonheur d'une nation, aucun homme se soit jamais avisé d'avancer en preuve qu'elle est composée d'ouvriers et de marchands. Et, quand même je conviendrais que les ouvriers et les marchands y sont nécessaires pour fournir aux besoins publics, il ne s'ensuivra jamais de là que la nation soit heureuse ; puisqu'on peut démontrer, comme je le ferai dans la suite, que le commerce et les arts, en pourvoyant à quelques besoins imaginaires, en introduisent un beaucoup plus grand[2] nombre de réels[3].

On me dira peut-être que les arts, les manufactures et le commerce n'ont pas tant pour objet les commodités particulières des citoyens que d'enrichir l'État, soit par l'introduction de l'argent étranger, soit par la circulation de celui qui s'y trouve : d'où il faut conclure que tout le bonheur d'un peuple consiste à être riche en espèces : ce qui me reste à examiner.

L'or et l'argent, n'étant que les signes représentatifs des matières contre lesquelles ils sont échangés, n'ont proprement aucune valeur absolue, et il ne dépend pas même du souverain de leur en donner une. Car, lorsque le prince ordonne par exemple qu'une pièce d'argent de tel poids, et marquée à tel coin, vaudra tant de livres ou de sols, il fixe une dénomination dans le commerce, et ne fait[4] rien de plus. L'écu vaut alors tant de livres, ou le florin tant de sols, très exactement ; mais il est clair que le prix du sol ou de la livre, et par conséquent celui du florin ou de l'écu, restera tout aussi variable qu'il l'était auparavant, et qu'il continuera de hausser ou de baisser dans le commerce, non selon la volonté du prince, mais par de tout autres causes. Toutes les opérations qui se font sur les monnaies, pour en fixer la valeur, ne sont donc qu'imaginaires ; ou, si elles produisent quelque effet réel, c'est seulement sur les appointements annuels, sur les pensions et sur tous les payements qui ne sont fixés que par des dénominations idéales de livres, florins[5], ou autres semblables. Ainsi, quand le Prince hausse le prix des monnaies, c'est une fraude par laquelle il trompe ses créanciers ; et, quand il le rabaisse, c'est une autre fraude par laquelle il trompe ses débiteurs. Mais, le prix de toutes les marchandises haussant ou baissant à proportion de l'altération faite sur les monnaies, le même rapport demeure toujours dans le commerce entre le signe et la

[1] S. M. reads *qu'ils ne font pas l'essence de sa prospérité.*

[2] *grand* wanting in MS.

[3] [L'avantage le plus solide qu'une nation retire de son industrie, c'est attirer l'argent de l'étranger.]

[4] S. M. omits *ne fait.*

[5] S. M. reads *de florins.*

BIBLIOTECA STATE

chose représentée. Ce que je dis ici de l'argent monnayé se doit entendre également du prix du marc d'or ou d'argent, fixé par édit public. Ce prix n'est que ce que le cours du commerce le fait être; et, malgré tous les édits, les mêmes variations s'y font sentir, selon que les affaires vont bien ou mal.

Quoique l'argent n'ait par lui-même aucune valeur réelle, il en prend une, par convention tacite, dans chaque pays où il est en usage; et cette valeur varie selon le concours des causes qui servent à la déterminer. Ces causes peuvent se réduire à trois principales: savoir, 1° l'abondance ou la rareté de l'espèce; 2° l'abondance ou la rareté des denrées et autres marchandises; 3° le degré de circulation qui dépend de la quantité des échanges, c'est-à-dire de la vigueur du commerce. Selon la manière dont ces trois choses se trouvent combinées dans un pays, l'argent y peut monter à un prix exorbitant, ou retomber presqu'à rien : d'où il suit qu'un État peut se trouver dans une telle situation, qu'avec une fort grande quantité d'argent il ne laisserait pas d'être réellement très pauvre et de manquer du nécessaire; et qu'au contraire il peut être dépourvu d'argent, et cependant se trouver fort riche par l'abondance de toutes les choses à l'acquisition desquelles les autres peuples sont contraints d'employer leurs espèces.

À cette première observation il en faut ajouter une seconde qui n'est pas moins importante, et qui en découle par une conséquence éloignée: c'est qu'il y a bien des distinctions à faire entre les richesses exclusives de quelques particuliers et celles qui sont communes à toute une nation. Comme ces mots *pauvre* et *riche* sont relatifs, il n'y a des pauvres que parce qu'il y a des riches; et cela se peut dire en plus d'un sens; mais, quant à présent, je me borne à celui du rapport des deux idées.

On donne le nom de *riche* à un homme qui a plus de bien que le plus grand nombre n'est accoutumé[1] d'en avoir; et l'on appelle *pauvre*, non seulement celui qui n'a pas assez de bien pour vivre, mais celui qui en a moins que les autres. Il peut survenir de telles révolutions dans la société, que le même homme se trouverait riche et pauvre alternativement, sans avoir augmenté ni diminué sa fortune[2]. On en peut dire autant des nations prises individuellement et comparées l'une à l'autre. Aussi chaque peuple n'emploie-t-il guère moins de soins, quoiqu'un peu plus couvertement, à nuire aux avantages de ses voisins qu'à travailler aux siens propres.

[1] MS. has *n'a accoutumé*, by a slip.

[2] S. M. reads *les mêmes hommes se trouveraient riches et pauvres...leurs fortunes.*

L'humanité est alors sacrifiée par le Corps politique à l'intérêt national, comme elle l'est tous les jours par les particuliers à l'esprit de propriété. Cependant on ne conçoit pas sans peine comment la pauvreté d'un pays peut contribuer au bien-être des habitants d'un autre.

Supposons qu'après de longs et pénibles efforts un peuple soit venu à bout de ses projets à cet égard, qu'il ait ruiné tous ses voisins et accumulé à lui seul autant d'or et d'argent qu'il y en a dans tout le reste du monde; et voyons ce qui résultera de cette prospérité publique pour la félicité particulière des citoyens:

1° Si ces richesses sont également distribuées, il est certain qu'elles ne sauraient demeurer dans cet état d'égalité, ou qu'elles seront comme non existantes pour ceux qui les possèdent; parce que, dans tout ce qui est au delà du nécessaire immédiat, ce n'est qu'en raison des différences que les avantages de la fortune se font sentir.

De sorte que si, dans cette supposition, tous ces trésors se trouvaient anéantis en une seule nuit, sans que les denrées et autres marchandises eussent souffert aucune altération, cette perte ne serait sensible à personne, et à peine s'en apercevrait-on le lendemain.

Mais ce serait trop abuser du temps que de s'arrêter sur une supposition aussi chimérique que celle de l'égale distribution des richesses. Cette égalité ne peut s'admettre même hypothétiquement, parce qu'elle n'est pas dans la nature des choses; et je crois qu'il n'y a point de lecteur sensé qui n'ait en lui-même prévenu cette réflexion.

2° Dès l'instant que l'usage de l'or a été connu des hommes, ils se sont tous efforcés d'en amasser beaucoup, et les succès ont dû naturellement répondre aux divers degrés d'industrie et d'avidité des concurrents: c'est-à-dire, être fort inégaux. Cette première inégalité, jointe à l'avarice et aux talents qui l'avaient produite, a dû encore augmenter par sa propre force. Car [1]ce qui montre une des extravagances[1] des sociétés établies, c'est que la difficulté d'acquérir y croît toujours en raison des besoins; et que c'est le superflu même des riches qui les met en état de dépouiller le pauvre de son nécessaire.

C'est un axiome dans les affaires, ainsi qu'en physique, qu'on ne fait rien avec rien. L'argent est la véritable semence de l'argent; et le premier écu est infiniment plus difficile à gagner que le second million[2].

[1] v.l. 'un des vices.'

[2] See *Éc. pol.* pp. 268, and 254.

D'ailleurs, les friponneries ne sont jamais punies[1] que quand la nécessité les rend pardonnables. Elles coûtent l'honneur et la vie à l'indigent, et font[2] la gloire et la fortune du riche. Un misérable qui, pour avoir du pain, prend un écu à un homme dur qui regorge d'or, est un coquin qu'on mène au gibet; tandis que des citoyens honorés s'abreuvent paisiblement du sang de l'artisan et du laboureur; tandis que les monopoles du commerçant et les concussions du publicain portent le nom de talents utiles, et assurent à ceux qui les exercent la faveur du Prince et la considération du public[3]. C'est ainsi que la richesse de toute une nation fait[4] l'opulence de quelques particuliers au préjudice du public, et que les trésors des millionnaires augmentent la misère des citoyens. Car, dans cette inégalité monstrueuse et forcée, il arrive nécessairement que la sensualité des riches dévore en délices la substance[5] du peuple, et ne lui vend[6] qu'à peine un pain sec et noir, au poids de la sueur et au prix de la servitude.

Que si l'on joint à ceci l'augmentation infaillible du prix de toutes choses, par l'abondance de l'espèce et surtout la rareté des denrées qui doit résulter nécessairement d'une pareille situation, comme je le prouverai dans la suite, on sentira combien il est aisé de démontrer que, plus un État est riche en argent, et[7] plus il doit y avoir de pauvres, et plus les pauvres y doivent souffrir.

Or, puisque le commerce et les arts ne sont dans une nation qu'une preuve de besoins, et que l'argent n'est point une preuve de véritable richesse, il s'ensuit que la réunion de toutes ces choses n'est point non plus une preuve de bonheur.

Pour écarter d'autres dénombrements inutiles, il faut distinguer les moyens que les particuliers emploient à tâcher de se rendre heureux, chacun selon son caractère et ses inclinations, de ceux que le Corps de la société peut mettre en usage pour le même but. Car, comme la société ne peut prévoir ni satisfaire les différents désirs de ceux qui la composent, elle ne se charge point de ce soin; mais seulement de pourvoir à la défense et à la sûreté commune, et, à l'égard de la subsistance, de mettre les particuliers à portée de pourvoir par eux-mêmes à leurs besoins. De sorte que tous[8]

[1] S. M. reads *ne sont jamais permises*, against the MS. and the sense.

[2] or *sont*.

[3] *tandis que les monopoles* etc. may be intended for a variant on the preceding clause.

[4] S. M. reads *C'est ainsi que les richesses...font*, against the MS.

[5] S. M. reads *subsistance*, without authority. [6] MS. has *vent*.

[7] S. M. omits *et*. [8] S. M. omits *tous*.

les engagements que la confédération peut prendre envers les confédérés se réduisent à ces deux points: la paix et l'abondance. Pourvu que sous ce mot de paix on entende non seulement la sûreté[1], qui fait la paix au dedans, mais aussi la liberté, sans laquelle il n'y a aucune paix véritable. Car la tyrannie et l'esclavage sont manifestement un état de guerre; et il est aisé de démontrer qu'un esclave qui tue son maître ne pèche en cela ni contre la loi naturelle, ni même contre le droit des gens.

À l'égard de l'abondance, je n'entends pas par ce mot une situation où quelques particuliers regorgent de toutes choses, tandis que tout le reste du peuple est contraint de recourir à eux pour en recevoir sa subsistance au prix qu'il leur plaît d'y mettre; ni cet autre état hypothétique et impossible, au moins pour sa durée, où tout le monde trouverait sous sa main, sans travail et sans peine, de quoi satisfaire à tous ses besoins; mais celui où toutes les choses nécessaires à la vie se trouvent rassemblées dans le pays en telle quantité que chacun peut, avec son travail, amasser aisément tout ce qu'il lui en faut pour son entretien. [S. M.]

[1] S. M. reads *santé*, against the MS. and the sense.